# Master Médias et création

## À PROPOS DE CE PROGRAMME

**Habilitation Nationale**
Le master Information et communication est inscrit au Répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) sous le numéro 38208.

**Domaine :** Médias

**Parcours :** Formation en alternance

**Durée de la formation**
24 mois

**Rythme de la formation**
La 1re année comprend une période de cours au CELSA suivie d'un stage de 3 mois minimum en France ou à l'étranger, ou d'un séjour d'études à l'étranger type Erasmus. La 2e année se fait en alternance au CELSA et au sein d'une organisation.

**Tarif**
Master 1 : 255 € (frais de scolarité) + 105 € (CVEC) — sauf cas particuliers (statut de boursier, nationalité).
Master 2 en alternance : 105 € (CVEC). Les frais de formation (9 000 €) sont pris en charge par l'entreprise signataire du contrat.

**Information et contact**
**Orientation étudiante et concours**
Catherine Jolis
catherine.jolis@sorbonne-universite.fr
**Contrat d'apprentissage**
Karine Chevalier
karine.chevalier@sorbonne-universite.fr

### Responsable(s) de Formation



**THIERRY DEVARS**
Maître de conférences



**CAMILLE RONDOT**
Maîtresse de conférencesCo-responsable du parcours Médias

### Coordination pédagogique

**SYLVIE GESSON**
Coordinatrice pédagogique

# PRÉSENTATION

## OBJECTIFS DE LA FORMATION

Le programme du master Médias et création permet de développer une connaissance approfondie des entreprises médiatiques et de la communication numérique. Combinant enseignements théoriques et professionnels, il est assuré par des enseignantes-chercheuses et enseignants-chercheurs en sciences de l'information et de la communication et en sciences humaines et sociales, ainsi que par des intervenantes et intervenants en activité spécialisés dans le secteur des médias (audiovisuel, radio, presse écrite, médias numériques). La nature des enseignements est diversifiée afin d'explorer et de mettre en œuvre différents types de pédagogies et d'apprentissages : cours magistraux, travaux dirigés, études de cas, ateliers créatifs...
Attentif aux transformations plurielles de l'environnement médiatique contemporain et à l'évolution des pratiques professionnelles, le Master « Médias et création » offre aux étudiantes et étudiants une triple spécialisation sur les entreprises de médias, la communication numérique et la créativité. Il a pour objectif de former des spécialistes de haut niveau capables d'anticiper et d'accompagner le développement des innovations dans le champ de la communication et des médias. La formation doit permettre aux étudiantes et étudiants :

- de comprendre les systèmes communicationnels et médiatiques contemporains,
- d'apprendre à anticiper et accompagner le développement des innovations dans le champ de la communication et des médias,
- d'acquérir et de mettre en œuvre les méthodologies et outils professionnels indispensables aux pratiques de création et d'innovation


Informations non contractuelles - PDF généré le 30/10/2026

dans ce domaine.

Le master propose une formation théorique et professionnalisante combinant les savoir-faire et le réseau professionnel d'une grande école et l'excellence académique de Sorbonne Université. Elle s'appuie sur trois leviers complémentaires :

- une pédagogie par projets conduits en relation étroite avec des spécialistes reconnus des médias et de la communication numérique (formats audiovisuels et numériques, jeu vidéo, communication numérique (podcasts, atelier scénario...),
- la transmission des savoirs théoriques essentiels à la compréhension stratégique des transformations médiatiques contemporaines,

la formation *par* et *à* la recherche appliquée dans les domaines de la communication et des médias (travail de groupe en 1re année, mémoire individuel en 2e année).

## PUBLIC

Le master Médias et création s'adresse :

- aux titulaires d'un diplôme de niveau bac + 3 (180 ECTS ou équivalent) venant notamment des disciplines en sciences humaines et sociales (information-communication, histoire, sciences politiques, droit, sociologie, lettres, économie, histoire de l'art...) et âgés de moins de 29 ans
- aux étudiantes et étudiants ayant validé la 3e année de la licence Information et communication parcours Médias du CELSA

## COMPÉTENCES VISÉES

- Élargir les connaissances sur la communication par une approche théorique qui valorise l'esprit critique.
- Mobiliser les méthodes, concepts et approches en sciences humaines et sociales et sciences de l'information et de la communication.
- Mobiliser des savoirs et des savoir-faire hautement spécialisés dans le domaine de la communication audiovisuelle et numérique.
- Piloter, coordonner et mettre en œuvre un projet collaboratif de création audiovisuelle et numérique.
- Identifier les usages numériques et les impacts de leur évolution dans le domaine de la communication et des médias.
- Maîtriser les outils numériques avancés dans le cadre de la mise en œuvre de projets-médias créatifs et innovants.
- Piloter et coordonner une stratégie de communication numérique.
- Prendre des responsabilités pour contribuer aux savoirs et aux pratiques professionnelles dans le domaine de l'innovation médiatique.
- Gérer des contextes professionnels ou d'études complexes qui nécessitent des approches stratégiques nouvelles.
- Conduire une analyse réflexive et distanciée prenant en compte les enjeux, les problématiques et la complexité d'une demande ou d'une situation afin de proposer des solutions adaptées et/ou innovantes en respect des évolutions de la règlementation.

## ORGANISATION ET CALENDRIER DE LA FORMATION

Les cours des 1er et 2e semestres (350h) sont mutualisés en partie avec ceux du master Management des médias et du numérique. Ils ont lieu trois jours par semaine sur le site du CELSA à Neuilly-sur-Seine.
Le 2e semestre comprend un stage en France ou à l'étranger de 3 mois minimum (à partir du mois de mars), ou un semestre d'études à l'ENSCI - Les Ateliers, ou un séjour d'études à l'étranger (pour les étudiantes et étudiants qui ont fait leur 3e année de licence au CELSA).
Les cours des 3e et 4e semestres (450h) se déroulent en alternance, à partir du début du mois de septembre. Les cours ont lieu un jour par semaine au CELSA. Quelques cours intensifs, regroupés sur des semaines complètes réparties pendant l'année universitaire, sont également obligatoires.
>> Télécharger le calendrier détaillé de la 2e année de formation
**En option**

- Intégrer le master 2 Communication en transformation pour s'orienter vers une formation à la recherche fondamentale ou appliquée en sciences de l'information et de la communication après la 1re année de master.
- Réaliser une année de césure entre le 2e et 3e semestre.
- Compléter sa formation à l'étranger en suivant le DU Enjeux internationaux de la communication et du journalisme à l'issue du master.

## DÉBOUCHÉS ET CARRIÈRES

Au terme de leur formation, les diplômées et diplômés exercent leurs fonctions :

- au sein d'entreprises médiatiques (télévision, radio, presse écrite, médias numériques, cinéma, audiovisuel, musique) ;
- au sein d'agences de conseil en communication média ;
- au sein de services média/communication numérique d'institutions ou d'entreprises ;
- en indépendante ou indépendant.

Les diplômées et diplômés sont appelés à accompagner et à initier les stratégies d'innovation et de création dans les secteurs précités. Elles et ils contribuent au pilotage stratégique et à la mise en œuvre opérationnelle des projets dont elles et ils assument la responsabilité.
Elles et ils occupent des postes de cheffe ou chef de projet médias, chargée ou chargé de communication audiovisuelle, chargée ou chargé de communication digitale, responsable des programmes, digital content manager, chargée ou chargé de production ou consultante ou consultant média.
Suivi des carrières

## EXEMPLES D'ORGANISATIONS OÙ SE SONT DÉROULÉES DES ALTERNANCES

Arte, BNP Paribas, Boursorama, EuroDisney, France Télévisions, Gan Assurances, Groupe Canal+, Groupe M6, HDMédia, Konbini, Paradiso Média, Plan A, TF1 Production, TV5 Monde, Universal Pictures, Walt Disney.
Exemples de missions en alternance

### DIPLÔME

Cette formation mène à la délivrance du diplôme national de master Information et communication.
Nombre d'ECTS : 120 (60 par année).

## PROGRAMME

Le master se déroule sur 4 semestres.

### PREMIÈRE ANNÉE, SEMESTRE 1

**Enseignements disciplinaires en SIC et SHS**

- Approche critique des cultures médiatiques
- Sémiologie des médias
- Transition environnementale et communication

**Enseignements de spécialité**

- Audiovisuel : Écriture médiatique
- Stratégies éditoriales : industries culturelles et créatives
- Connaissance des publics (audiences et études)

**Enseignements méthodologiques**

- Mémoire
- Méthodologie

**Enseignements d'ouverture**

- Communication Studies
- Enjeux sectoriels des médias
- Insertion professionnelle : dispositif CELSA

### PREMIÈRE ANNÉE, SEMESTRE 2

**Enseignements disciplinaires en SIC et SHS**

- Industrialisation des formes audiovisuelles créatives
- Enjeux sociologiques, historiques et économiques des médias

**Enseignements de spécialité**

- Audiovisuel : stratégies médias TV
- Stratégies éditoriales : Web et réseaux sociaux
- Systèmes médiatiques et enjeux de régulation

**Enseignements méthodologiques**

- Rapport de stage
- Approches marketing et financière des médias
- Gestion de projets et entrepreneuriat

**Enseignements d'ouverture**

- Communication Studies
- Communication graphique

**Activités pédagogiques facultatives (S1 à S2)**

- Formation à la recherche documentaire
- Insertion professionnelle : dispositif CELSA
- Enseignements facultatifs (Langue étrangère (SIAL), Sport, projet civique, associatif ou entrepreneurial...)

### DEUXIÈME ANNÉE, SEMESTRE 3


Informations non contractuelles - PDF généré le 30/10/2026

**Enseignements disciplinaires en SIC et SHS**

- Anthropologie de la communication et des médias
- Médias & politique

**Enseignements de spécialité**

- Formats audiovisuels : l'argumentaire et ses enjeux
- Formats audiovisuels : enjeux juridiques
- Formats audiovisuels : enjeux financiers
- Formats audiovisuels : veille stratégique et commerciale

**Enseignements complémentaires**

- Communication et jeu vidéo
- Environnement médiatique contemporain
- Mémoire
- Méthodologie

**Enseignements d'ouverture**

- Communication Studies
- Prospective : inventer les médias de demain

## DEUXIÈME ANNÉE, SEMESTRE 4

**Enseignements disciplinaires en SIC et SHS**

- Approches critiques des médias et de la créativité
- Sémiologie des médias
- Atelier écriture de scénario
- Médias et nostalgie

**Enseignements de spécialité**

- Concevoir et promouvoir un produit numérique
- Communication, innovation & contenus sonores
- Atelier podcast
- Stratégie des réseaux sociaux et création de contenus

**Enseignements méthodologiques**

- Mémoire
- Mission d'alternance

**Enseignements d'ouverture**

- Communication Studies
- Communication numérique et innovation
- Insertion professionnelle : dispositif CELSA

**Activités pédagogiques facultatives (S3 à S4)**

- Enseignements facultatifs (Langue étrangère (SIAL), Sport, projet civique, associatif ou entrepreneurial...)
- Insertion professionnelle : dispositif CELSA
- Visites d'entreprise

# ADMISSION

Pour candidater dans un master en deux ans au CELSA, vous devez avoir obtenu ou obtiendrez à la fin de l'année universitaire en cours un diplôme de licence ou 180 crédits ECTS (équivalent Bac+3), dans un établissement situé en France ou à l'étranger.
Pour postuler au master, vous pouvez présenter votre candidature par :

- la plateforme MonMaster
- la Banque d'épreuves littéraires (pour les étudiantes et étudiants de classes préparatoires ayant sélectionné le CELSA)
- le réseau Campus France (pour les étudiantes et étudiants étrangers)

## Déroulé du concours

L'accès au master est sélectif. Le concours du CELSA est structuré en deux phases.


Informations non contractuelles - PDF généré le 30/10/2026

**1- L'admissibilité**
Les dossiers de candidature sont évalués par une commission d'admissibilité. A l'issue de cette phase, les personnes déclarées admissibles sont convoquées à un entretien d'admission.

- Pour les candidatures MonMaster, le dossier est évalué selon le niveau académique, les projets académique et professionnel, l'expérience professionnelle, l'expérience internationale, le statut éventuel d'étudiante ou étudiant à Sorbonne Université, et la proximité avec les sciences humaines et sociales et plus particulièrement avec les sciences de l'information et de la communication.
- Pour les candidatures BEL, après communication des résultats d'admissibilité par les Écoles Normales Supérieure ou l'École nationale des chartes, les étudiantes et étudiants ayant obtenu des notes supérieures à un total défini par le CELSA, sont déclarés admissibles.
- Pour les candidatures Campus France, sont évalués le niveau académique, les projets universitaire et professionnel, l'expérience professionnelle, l'expérience internationale, et la proximité avec les sciences humaines et sociales et plus particulièrement avec les sciences de l'information et de la communication. Un niveau de langue C1 est par ailleurs requis.

**2- L'admission**
Les candidates et candidats ayant été déclarés admissibles sont invités à se présenter à un entretien oral à distance avec un jury qui évalue la capacité d'analyse et de structuration de la réflexion, la qualité rhétorique, l'originalité et la pertinence des idées, les exemples et références mobilisées, la motivation et la connaissance de l'École, ainsi que le projet professionnel.
À l'issue du concours, les personnes admises se voient proposer une place dans le master qu'elles doivent accepter officiellement, faute de quoi leur place est remise en jeu.

## Calendrier du concours et pièces administratives

Les dates d'ouverture, de fermeture et de communication des résultats sont données par chacune des plateformes, MonMaster, Banque d'épreuves littéraires et Campus France.
La liste des pièces administratives y est également indiquée.
Vous pouvez consulter dès maintenant le calendrier prévisionnel des dates de concours.

## Préparation du concours

Consulter la page Rejoindre nos formations pour des conseils et une bibliographie.


Informations non contractuelles - PDF généré le 30/10/2026